# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 11-7-77132532

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "NORD - PAS-de-CALAIS - PICARDIE"
(NORD - PAS-DE-CALAIS - SOMME - AISNE - OISE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX - B.P. 355 - 62022 ARRAS Cédex - Tél.: 23.09.35

Rég. recettes Dir. Dép. Agric.
13, Grand-Place - 62022 ARRAS
C.C.P. LILLE 5701-50

ABONNEMENT ANNUEL 50 F

BULLETIN N° 98 - 6 JUILLET 1977

10

GRANDES CULTURES

## CEREALES

. Maladies : Se reporter à notre précédent bulletin.

. Pucerons : Si la situation est définitive ent stabilisée pour la plupart des parcelles actuellement dans la Somme, l'Aisne et l'Oise où on assiste à une stagnation ou une regression des populations, parfois même à des recolonisations tardives après traitements, sans conséquences, il convient toutefois de rester vigilant dans le Nord et le Pas-de-Calais, plus particulièrement dans les régions où sont effectués des semis tardifs (Flandres maritimes, Plateau de Montreuil).

Les populations peuvent croître d'une manière notable sur les variétés encore au stade floraison (Wattines, Maris Huntsmann) semées tardivement. On note en effet une multiplication par deux des populations (en 8 jours) sur les variétés encore à un stade où elles sont réceptives, alors que l'on note une stagnation des niveaux de population sur les variétés en début de maturation il y a 8 jours et qui atteignent aujourd'hui le stade laiteux.

Quelques rares parcelles peuvent donc encore justifier une intervention mais seule l'observation cas par cas permettra d'en déterminer l'opportunité.

## POMMES DE TERRE

. Mildiou de la Pomme de Terre :

A la suite des dernières pluies du 28 et 29 Juin on a pu observer l'apparition de premières taches en cultures dans de nouvelles régions ou situations (ex : Haut Pays d'Artois - région de Ham) ainsi qu'une aggravation parfois sensible des foyers dans les zones atteintes plus précocement.

Les prochaines pluies pourront assurer une nouvelle progression de la maladie. L'évolution actuelle de l'épidémie semble toutefois modérée.

Se tenir prêt à intervenir rapidement sitôt avant celles-ci et ne pas manquer de réaliser une intervention sur l'ensemble des cultures non destinées à une proche destruction du feuillage dans les 3 à 7 jours qui suivent toutes pluies ou fortes rosées assurant une humidité élevée au sein des cultures pendant au moins 18 à 20 heures.

Sur variétés féculières plus tolérantes au mildiou, la lutte ne commencera que dès lo'bservation des toutes premières taches.

NE PAS MANQUER DE NOUS TENIR TOUJOURS INFORME DE TOUTES APPARITIONS de mildiou en quelque situation que ce soit.

. Doryphores sur cultures de Pommes de terre :

Le climat est maintenant très favorable à l'évolution de ces ravageurs présents dans presque toutes les régions. On constate localement l'éclosion de jeunes larves de doryphores. Rappelons que la lutte contre ces ravageurs est rendue obligatoire par la loi. Elle doit intervenir alors que les larves ont sensiblement la grosseur d'un grain de blé.

.../...

31

Utiliser entre autres, un produit à base de l'une ou l'autre des matières actives ci-après (doses exprimées en g de matière active par hl). Il faut savoir que certains produits sont aussi efficaces contre Pucerons qui, accessoirement peuvent causer quelques dommages.

PHOSALONE : 60 g/hl contre doryphores et pucerons : persistance d'action de l'ordre de 15 à 18 jours,

ENDOSULFAN : 35 g/hl contre doryphores et 60 g/hl contre pucerons. Persistance d'action de l'ordre de 10 à 15 jours,

AZIMPHOS ETHYL ou METHYL : 40 g/hl contre doryphores et pucerons. Actif environ 15 jours,

METHIDATHION : 30 g/hl contre doryphores et pucerons. Assez persistant,

LINDANE : 8 g/hl contre doryphores mais 30 g/hl contre pucerons. Produit stable à l'air, la lumière et la chaleur,

CARBARYL : 75 g/hl uniquement contre doryphores. Produit très peu soluble, stable à la lumière et à la chaleur,

TOXAPHENE : 150 g/hl actif seulement contre doryphores. Insoluble dans l'eau, il est plus rémanent encore que le Lindane,

DIOXACARBE : 60 g/hl contre doryphores. Bon effet de choc,

PHOSPHAMIDON : 30 g/hl contre doryphores. Pénétration rapide et dégradation en 1 à 2 semaines

METHIOCARBE : 100 g/hl contre doryphores,

ROTENONE : 10 g/hl contre doryphores et 20 g/hl contre pucerons. Produit doué d'une puissante action de choc mais sans effet persistant,

CHLORFENVINPHOS : 25 g/hl contre doryphores. Effet insecticide de courte durée sur le feuillage,

Il existe en plus dans le commerce des spécialités associant deux ou plusieurs matières actives dont les avantages sont fonction des matières actives respectives ; ex : Carbaryl + Lindane, Endosulfan + Parathion éthyl, etc...

## BETTERAVES

. Pucerons noirs sur Betteraves :

A la suite du réchauffement sensible qui a marqué les premiers jours de Juillet , un regain d'activité de ces ravageurs semble s'amorcer au moins localement dans certaines parcelles, notamment en Picardie et les populations peuvent augmenter plus ou moins rapidement, limitées toutefois par le parasitisme naturel souvent important (coccinelles, syrphes...)

Observer attentivement l'ensemble des parcelles en toutes régions et n'intervenir, le cas échéant, qu'avec beaucoup de discernement et de prudence en raison de la présence des insectes auxiliaires.

Rappelons qu'une intervention ne se justifierait que si l'on observe en moyenne 1 betterave sur 2 portant une petite colonie ou 50 à 100 pucerons noirs pour 10 betteraves et ceci avant que les dégâts mécaniques par crispation dufeuillage ne se généralisent.

Si une intervention était nécessaire, donner la préférence à des produits doués d'une action de choc et respectant la faune auxiliaire.

## TABAC

. Mildiou du Tabac :

Une récent progression de la maladie a été observée. Deux nouveaux cas viennent de nous être signalés dans le Maine et Loire à Verchais sur Layon (forte sporulation) et à Seiches sur le Loir (faible sporulation). Les taches sont apparues sur les feuilles d'épamprage.

Un troisième cas est signalé dans le Loir et Cher à St Claude de Diray ; mais la virulence est faible dans cette situation.

Dans la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie, aucun cas de mildiou n'a été décelé jusqu'à présent.

Demeurer toutefois extrêmement vigilant, les risques étant maintenant élevés à la suite du réchauffement sensible que nous subissons. Se conformer aux mesures de protection générale largement diffusées auprès de la profession et pratiquer notamment la destruction des anciens semis.

Attention : Des vols de Pucerons colonisant certaines cultures ont été observés. Intervenir rapidement dès la constatation des premiers individus ailés au sein de la culture. Observer attentivement celles-ci dans tous les cas afin de décider de l'opportunité d'une intervention.

## ARBORICULTURE FRUITIERE

. Carpocapse des Pommes et des Poires :

Faisant suite au réchauffement du climat, nous observons une augmentation brutale des captures dans les pièges sexuels, depuis le 1er Juillet.

Grâce à l'emploi d'un répondeur téléphonique utilisé jusqu'à ce jour pour les grandes cultures, nous vous donnerons tous les 8 jours à partir du Jeudi 7 Juillet 14 heures, des indications sur les risques et les dates probables d'éclosions importantes.

Numéro du Répondeur Téléphonique : (21) 23.25.13 -

## CULTURES LEGUMIERES

### CHOUX

. Noctuelles :

Nous avons observé depuis le 29 Juin d'importantes éclosions d'ooplaques dans le Marais de St Omer. Nous vous recommandons d'observer très soigneusement vos cultures et d'intervenir si cela est nécessaire en utilisant l'une des matières actives citées dans le dernier bulletin daté du 29 Juin.

. Piéride :

Toujours dans la zone du Marais de St Omer, les jeunes chenilles apparaissent depuis la semaine dernière. Les matières actives homologuées pour la lutte sont les suivantes :

- Malathion : 75 g/hl - Parathion : 25 g/hl - Phosalone : 60 g/hl - Trichlorfon : 100 g/hl
- bacillus Thuringiensis : dose selon la spécialité -

. Mildiou :

Quelques taches ont été rencontrées sur choux-fleurs. Observer soigneusement le dessous des feuilles. Le mildiou se caractérise par un mycélium blanchâtre.

Les matières actives homologuées pour la lutte sont les suivantes :

- Mancozèbe : 160 g/hl + mouillant ;
- Manèbe : 160 g/hl + mouillant ;
- Zinèbe : 200 g/hl + mouillant.

L'Ingénieur d'Agronomie,
D. CALLU

C.P.P.A.P. N° 533 A.D.

32